

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

juin 2012

globule rouge

INFO

DÉTERMINATION ET ENGAGEMENT !

L'Assemblée nationale est maintenant élue.

Le Front de gauche a 10 élu-e-s en métropole. Avec plus de 6,9% des suffrages exprimés le 10 juin et

deux groupes parlementaires, le Front de gauche est clairement la seconde force politique à gauche.

Ce scrutin a été marqué par une abstention record et une forte prééminence du vote PS.

L'inversion du calendrier électoral et le quinquennat renforcent le caractère présidentiel de la V^e République et amoindri le vote des parlementaires alors qu'elles et ils font les lois !

Plus que jamais, notre proposition d'une VI^e République est d'actualité !

Les premiers discours ministériels sur le champ sanitaire et social ont montré un changement de ton et de style.

Cependant, cela ne fait pas une politique. Il faut d'urgence que des déci-

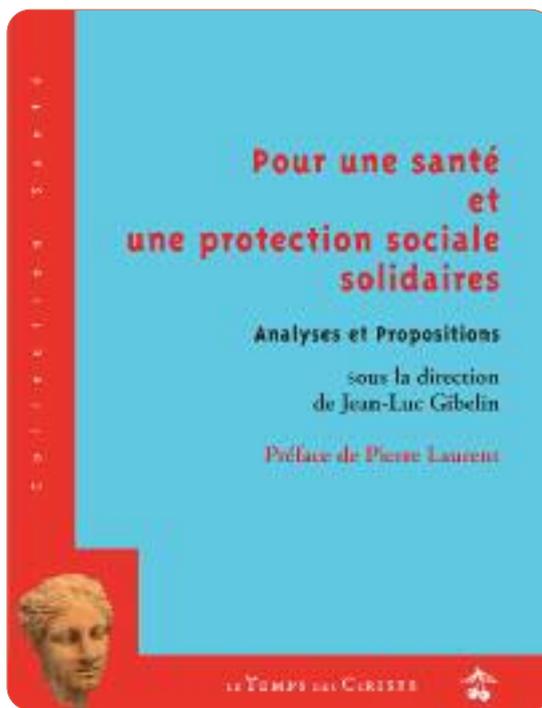
sions soient prises pour engager une nouvelle politique pour une santé et une protection sociale solidaires.

Des changements de loi sont indispensables, un moratoire sur les restructurations et la mise en œuvre de la loi « *Hôpital, patients, santé, territoires* » est une impérieuse nécessité !

Les parlementaires du Front de gauche sont dans cette dynamique, comme nous l'écrit la présidente du groupe au Sénat dans ce numéro.

Mais comme le précisait Ambroise Croizat lors de sa prise de fonction :

« Il n'y a pas de politique efficace sans l'accompagnement d'un peuple vigilant. Le changement n'est pas qu'une affaire de loi, il réclame votre participation ! »



C'est le sens de notre détermination et de notre engagement pour faire réussir la gauche avec la mobilisation et la vigilance !

Nous en sommes pour une santé et une protection sociale solidaires !

Jean-Luc Gibelin

animateur de la commission
Santé/protection sociale

la
commission

**Santé
protection
sociale**

se réunira

**le 30 juin
de 9h30 à 16h30**

au CN du PCF

merci de confirmer
la participation

UN MORATOIRE

VITE !

Avoir battu Sarkozy le 6 mai et sa majorité de droite le 17 juin était indispensable. Cette étape ouvre maintenant la voie pour qu'une autre politique de santé soit enfin possible. Mais cette voie nécessite de réellement tourner le dos aux politiques suivies depuis des années, notamment par la droite.

Il faut engager un travail démocratique de masse pour aller à la rédaction de nouvelles lois sur le domaine sanitaire et de la protection sociale. Il faut faire vraiment du neuf en la matière !

Mais cela va prendre du temps. De nouvelles lois doivent être construites avec un vrai temps de concertation, de participation démocratique.

C'est pour cela que les moratoires sur la mise en œuvre de la loi *Hôpital, patients, santé et territoires*, ainsi que sur la loi de juillet 2011, sont indispensables. Il n'est pas possible que les directeurs généraux des *Agences régionales de santé* puissent continuer la traduction dans les fermetures d'acti-

vités, dans les regroupements imposés, dans le recul de la place du service public, des lois inventées par la droite toutes ces dernières années. Il faut stopper cela d'urgence !

À ne l'avoir pas fait en 1997, alors que les communistes l'exigeaient, les ordonnances Juppé s'appliquent toujours 15 ans après.

Dès cet été, l'exigence de moratoire doit grandir dans les territoires, dans les établissements, dans les assemblées citoyennes. Les parlementaires de la majorité qui viennent d'être élu-e-s doivent être sollicité-e-s pour demander ce moratoire au gouvernement.

Les fêtes fédérales et la Fête de l'Humanité seront des temps de rencontres populaires pour faire s'exprimer cette exigence démocratique.

Moratoire sur les lois de droite, ouverture d'un processus démocratique pour construire des lois progressistes, de progrès social et de solidarité !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LAURENCE COHEN, SÉNATRICE DU VAL DE MARNE

hôpitaux Saint-Maurice en grève : aux côtés des salarié-e-s en lutte, reçu-e-s aujourd'hui au ministère

Sénatrice du Val-de-Marne, j'étais aujourd'hui présente au rassemblement devant le ministère de la Santé, pour soutenir les salarié-e-s en lutte des hôpitaux Saint-Maurice.

Les agents, toutes professions confondues, sont mobilisés pour protester contre les nouvelles décisions du directeur de l'établissement de ne plus attribuer de collations aux personnels de nuit et du week-end. Une énième attaque contre les conditions de travail de ces agents, dans un contexte local de méritocratie et de réduction de tous les acquis sociaux.

Face à toutes ces remises en cause, une délégation composée de représentant-e-s des organisations syndicales et d'élues a été reçue par le ministère. Nous avons obtenu la nomination d'un médiateur afin de débloquer la situation et d'ouvrir un dialogue social particulièrement

méprisé depuis l'arrivée du directeur.

Pour ma part, j'ai non seulement soutenu l'adoption de mesures d'urgence pour sortir de cette crise, mais également rappelé la nécessité d'abroger la loi HPST, connue sous le nom de loi Bachelot, ministre de l'ancien président Sarkozy.

Cette loi met à mal l'hôpital public et permet, au travers des ARS, de concentrer les pouvoirs, entravant toute démocratie sanitaire. C'est ce que vivent les personnels aujourd'hui en grève.

Je continuerai d'être aux côtés de ces salarié-e-s, qui se battent pour être respectés et reconnus, défendant par là-même la qualité des soins dans l'intérêt des patients pour un hôpital public de qualité.

Paris, le 14 juin 2012

SAINT-JEAN-DU-GARD

LA SANTÉ EN MILIEU RURAL

Ce fut le thème choisi pour notre assemblée citoyenne du Front de gauche, le 2 juin 2012 à Saint-Jean-du-Gard, qui a réuni 25 personnes, militants du Front de gauche, simples citoyens, dont le directeur en retraite d'un hôpital voisin et le médecin généraliste qui pilote le projet de maison de santé de notre canton. De précieux contacts pour l'avenir...

Des textes de référence (*L'humain d'abord*, *Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité*) avaient circulé par e-mail pour que chacun s'empare du sujet et prépare ses interventions ; affiches, tracts et une centaine d'invitations personnalisées aux professionnels de santé locaux ; quelques statistiques locales et autres faits marquants pour ouvrir le débat, avec le parti d'un déroulement en trois temps : l'expression par les participants des besoins de santé, expériences personnelles, freins dans l'exercice, etc. ; en écho à ces préoccupations citoyennes un exposé rapide des propositions du Front de gauche ; puis à nouveau un débat avec l'assemblée, conclu par Jean-Michel Suau, candidat dans la 5^e circonscription du Gard.

Lequel débat s'est très rapidement déplacé vers des réflexions bien plus larges et approfondies que la seule question de la santé en milieu rural et de la désertification médicale qui d'ailleurs affecte aussi les quartiers populaires des grandes villes. À la maison de santé, financée par des fonds publics au profit de l'exercice libéral de la médecine, nous avons opposé l'expérience des Centres de Santé, meilleurs garants d'une véritable continuité et accès aux soins pour tous. Et bien sûr les moyens financiers à réunir et consacrer à une véritable politique de santé ont permis d'établir la cohérence et la résolution du programme *L'humain d'abord*.

Ce thème de la santé publique, complexe et multiple (travail, environnement, alimentation, etc.) ne supporte pas l'approximation ! La clarification des enjeux et des perspectives est à poursuivre et à partager avec le plus grand nombre.

C'est de la Politique, c'est à nous de le faire, pas besoin d'attendre les prochaines élections !

Joël Bertrand

parole d'élue

le sens de notre action



par **Nicole Borvo Cohen-Seat**
sénatrice de Paris
présidente du groupe CRC
au Sénat

La ministre en charge de la Santé, Marisol Touraine, s'est exprimée publiquement depuis sa nomination. Elle a développé les engagements du président : proximité médicale, rôle central du service public hospitalier, amélioration des urgences médicales, encadrement des dépassements d'honoraires. Or, la question qui se pose maintenant est : le gouvernement entend-il mener une politique de santé qui permette de sortir des désastres sanitaires laissés par la droite ?

En effet, pour redonner sa place au service public, rétablir l'égalité dans l'accès aux soins partout, des décisions très importantes doivent être prises. Il faut abroger la loi HPST qui structure l'offre de soins et la gouvernance par les ARS. Il faut stopper la RGPP et s'engager à former et embaucher des personnels médicaux à tous les niveaux. Il faut en finir avec la convergence tarifaire public-privé.

On ne peut parler de proximité et continuer de fermer des centres de santé. Au contraire, il y a besoin de les soutenir et de les développer.

Concernant les médicaments, il est urgent de créer un pôle public pour soustraire recherche et production à la rentabilité financière.

Sur les retraites, le gouvernement a étendu le dispositif des carrières longues, ce qui est justice pour les personnes qui vont en bénéficier. Mais la question reste entière : l'aspiration à la retraite à 60 ans n'a pas disparu, à juste titre, chez nos concitoyens. Or, le financement pérenne des retraites n'est pas assuré par la réforme de 2010 que le projet présidentiel ne remet pas en cause, contrairement à la proposition de loi que nous avons déposée.

Nous portons les espoirs des quatre millions d'électeurs qui ont voté pour le Front de gauche à l'élection présidentielle et qui ont permis un changement de majorité.

La politique de santé découle des budgets de l'État et de la Sécurité sociale. Il faut donc rompre avec les politiques libérales qui ont plongé l'Europe dans la crise. Le nouveau gouvernement va-t-il rester enfermé dans le traité budgétaire actuel qui instaure la « règle d'or » ?

Pour notre part, nous voulons que la gauche réussisse. Nos priorités sont la sortie de l'austérité et le développement de l'emploi et des services publics, conditions indispensables pour une relance de la croissance.

C'est dans ce sens que les parlementaires du Front de Gauche agiront.

LA FIÈVRE MONTE

TOUCHE PAS À MON HÔPITAL !

En décembre 2008, nous étions plus de 2000 dans les rues de Montceau-les-Mines pour manifester contre le plan de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) en scandant « Touche pas à mon hôpital ! ». En effet, l'ARH prévoyait la suppression de la maternité, de la pédiatrie, des urgences pédiatriques et de la chirurgie viscérale.

En mai 2009, un protocole d'accord entre les hôpitaux de la communauté urbaine Le Creusot/Montceau-les-Mines et l'ARH a été signé. Ce protocole prévoyait « la répartition de l'activité sur les deux sites actuels » dans le cadre d'un *Groupement de coopération sanitaire* (GCS). La mise en œuvre du GCS a été un échec pour les deux hôpitaux : perte de patients, éloignement de l'offre de soins et... augmentation des « déficits ». Ensuite, la situation se dégradant encore plus, les deux hôpitaux ont connu des mesures exceptionnelles.

En janvier 2011, la mise sous tutelle de l'hôpital de Montceau, avec la mission de M. Métais, s'est traduite par le non renouvellement des contrats à durée déterminée (CDD) et une centaine de suppression de postes. La procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Fondation Hôtel-Dieu (FHD) du Creusot, dont la durée a été à plusieurs reprises prolongée. Celle-ci a créé un climat d'incertitude, des conditions de travail dégradées et la menace d'une

à Montceau-les-Mines

centaine de suppression de postes pèse toujours sur les personnels.

L'hôpital de Montceau en danger !

- 1 - La loi *Hôpital, patients, santé, territoires* (HPST) du 21 juillet 2009 prévoit la disparition des **Syndicats interhospitaliers** (SIH) dans trois ans. Notre centre hospitalier est un SIH qui comprend l'hôpital Jean Bouveri et le Centre médico-chirurgical Saint-Exupéry depuis 1997. À quelques semaines de la fin des SIH rien n'est défini. Depuis trois ans, rien n'a été envisagé et ni décidé!
- 2 - La loi HPST prévoit aussi la création de **Communautés hospitalières de territoire** (CHT). Les hôpitaux publics peuvent se réunir au sein d'une CHT avec l'accord de l'Agence régionale de santé (ARS). Mais celle-ci peut aussi imposer une CHT, notamment s'il y a un déficit financier. La récente déclaration d'élus locaux dans laquelle ils « soutiennent le projet d'une communauté hospitalière de territoire entre les hôpitaux publics de Chalon et Montceau » nous interpelle : quels services resteront à Montceau ?

Bruno Silla



les cocos dans les collectifs locaux

LES BLUETS urgence vitale

C'est d'une plume commune que l'association *Touche pas aux Bluets* et les syndicats présents aux Bluets ont décidé de s'adresser à la ministre mi juin (extraits).

« Notre propos est d'aborder la naissance comme pierre angulaire du contrat social. Plus qu'une formule, il s'agit là d'une conviction : la naissance, événement le plus privé, le plus intime, est aussi un moment de construction entre les futurs parents, l'enfant et les personnels, un point de rencontre symbolisant hautement ce qu'on appelle le "vivre ensemble".

Ce qui fonde notre action, c'est l'idée qu'il est nécessaire de repenser l'acte de naissance non plus comme une addition

d'actes médicaux mais comme un processus global. Le gouvernement issu du vote du 6 mai s'est engagé à arrêter cette règle inique de la "convergence des tarifs".

Le rôle et la place des maternités doivent être revalorisés. La maternité est un service public de proximité de première importance.

Dans l'immédiat, il faut rendre justice aux Bluets pour les prises charges effectuées et les financer au titre de la santé publique.

Et c'est pourquoi, salariés, parents et usagers, engagés depuis longtemps pour la défense et le développement de l'accompagnement de la naissance et des droits à la santé des femmes, nous nous sentons légitimes à être entendus... »

Évelyne Van Der Heym